

ROSEL *Infos*

n° 46

Juin 2007

Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Rédaction :

Christelle CHALLE
Christine LE NY
Christophe-Jo LUCAS
Christophe PERIER

Pour tout renseignement sur la publication :

02 31 80 01 51

Le mot du maire :

A l'aube de cet été qui se fait attendre, je souhaite vous faire un point sur les réalisations significatives engagées par la communauté de communes « entre Thue et Mue » qui, je le rappelle, a comme compétences principales :

- le développement économique
- les affaires scolaires
- la voirie communale et les effacements de réseaux
- l'environnement
- les sports et les loisirs

En matière de développement économique, la première tranche de la nouvelle zone artisanale et commerciale de Cardonville aux confins des communes de Rots, St Manvieu et Bretteville l'Orgueilleuse est presque totalement vendue ; les travaux d'aménagement seront terminés à l'automne prochain. La deuxième tranche démarrera ensuite.

Ce type de réalisation que les communes n'auraient pu supporter seules, permettra de créer de l'emploi pour leurs habitants tout en apportant des recettes fiscales à la communauté de communes pour améliorer notre territoire.

C'est grâce à ces nouvelles contributions que la communauté de communes peut financer les travaux d'effacement des réseaux aériens dont nous avons bénéficié à Rosel en 2007, rue Boulay. Une seconde tranche est aussi prévue en 2009 dans le hameau de Gruchy.

Il en va de même pour les questions environnementales ; c'est ainsi que la communauté de communes a recruté un technicien « rivière » dont la principale mission consiste à définir et à engager les travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement lors des fortes pluies. Beaucoup de communes sont concernées et notamment la nôtre.

Dans ce domaine environnemental, la communauté de communes vient d'éditer un topoguide intitulé « les portes du Bessin » qui propose 13 circuits de randonnées pédestres dans chacune de nos 13 communes. Les boucles font de 6 à 16 km pour une durée de 1h30 à 4h. Ce guide vous permettra de découvrir les richesses environnementales de notre territoire, mais aussi ses curiosités architecturales.

Je vous invite à en prendre connaissance et à vous engager dans la découverte pédestre de notre jolie région.

Enfin, la communauté de communes vient de lancer la procédure d'appel d'offres pour la construction, à l'automne prochain, d'une salle multisports intercommunale de 2000m², sur le territoire de la commune de St Manvieu Norrey. Ce bel ensemble permettra à la jeunesse de notre territoire, à travers les associations sportives mais aussi les écoles, la pratique de nombreux sports.

Voilà les quelques réalisations significatives que je voulais vous présenter, qui ne pourraient pas être supportées par nos communes seules et qui montrent l'intérêt de l'intercommunalité.

Bonnes vacances à toutes et à tous et peut-être à bientôt sur les chemins de randonnées de « entre Thue et Mue »

Véronique MASSON

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Séance du 26 avril 2007

I. INDEMNITÉS DU RECEVEUR ET DE GARDIENNAGE

La trésorerie municipale demande à ce que les indemnités votées au budget 2007 soient nominatives. Avec 11 voix pour et une abstention, le conseil municipal attribue l'indemnité de gardiennage au Père LESCROART, prêtre de la paroisse de Saint Marc en Plaine, et à l'unanimité l'indemnité de conseil et de gestion du budget à Madame FOULARD Trésorier de TILLY SUR SEULLES.

II. CONVENTION BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉES

Suite à la réalisation du topo guide « aux portes du Besin Thue et Mue » présentant les circuits de randonnées de notre région, il convient de passer une convention avec la CDC afin de formaliser le rôle de chacun.

Après lecture de la convention, il revient à la commune d'entretenir les chemins de randonnées et d'en assurer le balisage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a adopté à l'unanimité, la convention entre la commune de ROSEL et la CDC entre Thue et Mue, relative à l'entretien des chemins de randonnées référencés dans ce topo-guide.

III. REGLEMENT DU PRESBYTERE

Suite à des remarques concernant la location du presbytère relatives au bruit lors de certaines locations (éclats de voix, musique, klaxons...). L'ensemble du conseil décide que ces points doivent être signifiés dans le contrat de location.

IV. REGLEMENT DE L'ACCES AU NOUVEAU CIMETIERE

La volonté du conseil municipal étant de laisser en état l'ancien cimetière, où de nombreuses tombes anciennes ont été restaurées, il est pris un arrêté notifiant que toute demande d'achat de nouvelles concessions se fera au nouveau cimetière, et non plus à l'ancien, plus aucune place n'étant disponible.

V. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Travaux prévus pour l'année 2007 :

- Le Plan de la commune. Il est envisagé de réinstaller un plan de la commune aux emplacements réservés (prés de la mairie et au hameau de Gruchy). Suite aux devis demandés, il faut envisager un coût d'environ 650 € TTC pour un premier plan d'1m/80cm et 100 € pour copie.

- Plaques de rue : les membres du conseil ont répertorié le nombre de plaques, leur état et la numérotation des habitations. Des devis ont été demandés : une dépense globale de 2 500 € est à prévoir.

- Panneaux de signalisation : Six à sept panneaux (sens interdit, priorité à droite...) vont être commandés.

- Problème des inondations Chemin de l'Églantine et rue du Ricaras : Une nouvelle demande a été faite pour l'aménagement du terrain concerné (talus et plantations). La réponse est toujours la même : acquisition à titre onéreux de l'extrémité de la parcelle. Cependant la CDC « Entre Thue et Mue » n'envisage pas d'acheter de terrain.

Afin d'avancer sur ce dossier le Conseil propose les démarches suivantes :

- faire une demande officielle auprès de Mme PORET (propriétaire).

- s'inscrire auprès de la CDC pour leur demander d'étudier le coût d'achat du terrain, ainsi que des travaux d'aménagement.

VI. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX

- Travaux du local technique communal : ils sont achevés et ont été correctement réalisés.

- Travaux du Presbytère : des devis ont été demandés pour repeindre la salle principale, ainsi que les fenêtres et les portes. L'entreprise locale GAUTIER a été retenue. Le coût des travaux s'élève à 1 660€ TTC.

L'enduit du ravalement de la façade du Presbytère qui avait été réalisé par l'entreprise HAMARD se détériore avec l'humidité. L'entreprise s'est engagée à le refaire gratuitement. Cependant, il est à prévoir des petites trappes sur la partie basse du mur afin d'éviter toute présence d'humidité. Un devis doit nous être adressé.

- Toiture de la mairie : Le coût du nettoyage de la toiture de la mairie s'élève à 1 054€ HT. L'entreprise GAUTIER a également été retenue pour ce travail.

- Église : l'entreprise VILFEU a estimé le coût des travaux de réparation du bas de la porte de l'église à 386 € TTC. Les travaux sont à prévoir pour octobre.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Décision Modificative n°1 : Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche a envoyé une lettre pour un titre impayé en date du 18 août 2005. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire qui suit :

Au chapitre 6152	- 3 707,60 €
Au chapitre 6226	+ 3 707,60 €

- RD 126 : Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a participé à une réunion organisée par les services du Conseil Général au sujet de la RD 126. Cette réunion fait suite à l'adoption du PLU de la commune de SAINT-CONTEST. En effet, SAINT-CONTEST mène une urbanisation dense autour de la RD 22, ce qui risque d'entraîner une circulation plus importante sur la RD 126. Le nombre de véhicules pourrait, dans l'avenir, être de 15 000/jour. Ce seuil peut entraîner le passage de 2 fois 1 voie en 2 fois 2 voies dans les années à venir.

- L'ancien ordinateur de la mairie n'ayant plus d'usage,

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Séance du 26 avril 2007 (suite)

il est proposé d'en faire don à l'école de CAIRON. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

- AIAE : L'A.I.A.E., association d'aide à l'emploi, n'a reçu que les subventions de 5 communes sur les 12 adhérentes. Aussi, elle connaît des difficultés financières

pour cette année. L'AIAE demande à rencontrer Monsieur DUNCOMBE, président de Caen la Mer en y associant les communes qui ne participent pas.

- Il est demandé au Conseil l'éventualité de construire un barbecue pour les locations au presbytère.

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Séance du 14 juin 2007

I - ORGANISATION DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE

Suite à la loi de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées de 2004, il est proposé qu'un jour soit décompté sur les congés annuels des deux employés communaux : Mme Christelle Lange et Mr Yves Lecourtois.

Le conseil municipal à l'unanimité décide qu'un arrêté soit pris dans ce sens.

II - TRAVAUX

La commission travaux a pu faire le bilan des plaques de rues à changer, de l'état de leur support ainsi que de la numérotation des habitations :

- 44 plaques sont à changer
- 12 supports sont à changer
- les supports béton sont à nettoyer et à repeindre

3 devis sont présentés. L'entreprise DAYTONA a été retenue répondant au mieux aux critères économiques souhaités par la commune.

Après discussion le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que le fond sera de couleur bordeaux, l'écriture sera droite, et que sur ces plaques nous pourrons lire le nom de la rue, le nom de la commune et en haut à gauche le logo de la communauté de communes. Une maquette sera demandée à l'entreprise pour la décision finale.

En ce qui concerne les nouvelles constructions, après concertation avec les propriétaires le conseil municipal décide à l'unanimité que :

- le passage menant au terrain situé derrière le presbytère sera nommé « impasse du clos joli »

- le passage menant aux anciennes pépinières sera nommé « impasse de l'église »

- le passage menant au terrain rue du ferrage sera nommé « allée du manoir »

- la deuxième partie du lotissement « porte des champs » aura la même appellation par contre les numéros seront des chiffres impairs (la première partie n'ayant que des chiffres pairs).

En ce qui concerne les panneaux de police, l'achat de cinq panneaux est prévu pour une somme de 650.00€

(1 triangle, 1 sens interdit, 1 interdiction de stationner, 1 sortie d'agglomération, 1 panneau directionnel)

Mr LEMANISSIER a sollicité la commune pour qu'elle indique par un panneau de signalisation la direction de ces gîtes. Après discussion le conseil décide de ne pas donner suite au risque de voir se multiplier les panneaux directionnels. Par contre lors de la mise en place du plan de la commune, les gîtes ruraux ainsi que les entreprises seront signalés.

III - RD 126

Madame Le Maire rappelle au conseil qu'une nouvelle réunion avec le service routier du Conseil Général est prévue fin juin.

Elle rappelle aussi qu'au conseil du 08 décembre 2005 le conseil municipal avait donné son avis sur l'avant projet en y apportant des suggestions. Depuis des éléments nouveaux sont apparus ainsi le nouveau PLU de St Contest modifiant la configuration de la RD 22 qui risque d'entraîner une augmentation du flux routier vers la RD 126. D'où la réflexion des services du Conseil Général sur l'acquisition d'une emprise foncière afin de prévoir, dans un délai de quinze à vingt ans, la construction d'une deux fois deux voies. Les comptages faits récemment sur la RD 22 au niveau de la commune de CAIRON montre qu'à terme le flux de véhicules pourrait atteindre 15000 véhicules /jour avec une forte proportion se dirigeant vers la RD 126.

Après discussion le conseil municipal est très réservé sur ce projet, rappelant que les travaux demandés sur la RD 126 étaient prioritairement des travaux de sécurisation. Le conseil est surpris de cette proposition soudaine sachant que, dans le SCOT, la RD 126 est bien une voie de circulation permettant une desserte du nord vers CAEN et qu'il n'a jamais été question d'une route à grande circulation.

Le conseil demande que lui soient présentés les projets d'organisation routière de l'agglomération caennaise, afin de voir la finalité de cette route en amont comme en aval. En effet la création d'une deux fois deux voies n'est pas sans inconvénients pour notre commune tant au niveau des nuisances sonores que sur l'organisation de l'espace du territoire de la commune (1 bourg et 2 hameaux).

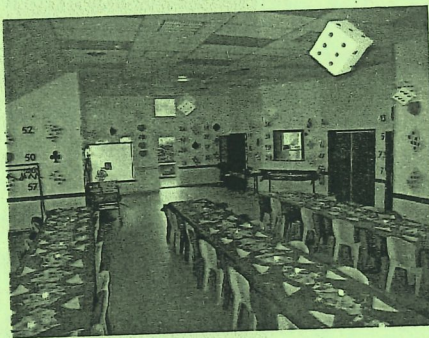


Jumelage GOODLEIGH-ROSEL-LASSON

Comité de Jumelage – Une Pentecôte franco-anglaise

Nos « jumelés » de Goodleigh nous ont rendu visite pendant le week-end de la Pentecôte pour un traditionnel séjour d'amitié franco-anglaise.

Arrivés le samedi 26 mai en soirée, nos amis anglais ont été pris en charge par leurs hôtes de Rosel et Lasson pour une soirée en famille suivie d'une journée libre le dimanche, chaque famille d'accueil ayant organisé une journée de détente conviviale.



avait préparé un décor de jeux pour la circonstance.

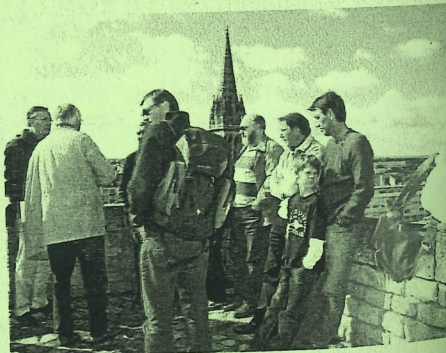
En fin d'après-midi, le dimanche, tout le monde s'est retrouvé pour une soirée en commun avec un apéritif offert par les deux communes de Rosel et Lasson, pendant lequel un hommage a été rendu à Michel Poutaraud, l'initiateur du Jumelage et Michel Lefondré pour son implication dans les activités de l'association. Le repas qui a suivi a été clos par une partie de loto internationale (en anglais : Bingo). L'équipe « déco »



Le lundi, l'équipe franco-anglaise s'est retrouvée dans la région de Carentan pour la visite de « Normandie Caramel » à Isigny le matin et une promenade en bateau dans les marais du Cotentin. Si la météo n'était malheureusement pas favorable, la bonne humeur, elle, était au rendez-vous ainsi que quelques représentants de la faune des marais.



Mardi 29 au matin, une promenade à Caen était proposée, un groupe a réalisé un parcours Guillaume le Conquérant, l'autre groupe, étant plus concentré sur le « shopping » !



Après un dernier repas en commun à Lasson et une visite dégustation à la Ferme de Billy, nos amis de Goodleigh reprenaient le chemin du Devon.

Nous voudrions rappeler que le Comité de Jumelage, créé en 1979, est ouvert à tous et présente l'opportunité d'une rencontre annuelle avec des familles anglaises. L'objectif du Comité est de mettre à disposition du maximum de familles son organisation pour découvrir ou approfondir sa connaissance de l'Angleterre, dans une atmosphère conviviale. Avec l'aide des subventions communales et des activités que le Comité organise, nous proposons des traversées à des prix particulièrement attractifs.

D'autre part, le Comité départemental peut apporter son concours à des séjours et stages linguistiques, des stages professionnels en Grande Bretagne, ... N'hésitez pas à prendre contact.

Comité de Jumelage – Prochaines activités :

- L'an prochain, nous irons dans le Devon et en 2009, nous organiserons (déjà !) dans nos communes le 30^{ème} anniversaire du Jumelage.
- Participation à la braderie organisée par le comité des fêtes de Lasson-Rosel début septembre. A ce sujet, tous les livres, CD, DVD, et disques vinyles inutilisés seront les bienvenus et pourront être déposés dans les mairies.
- Journée libre à Paris : pour la 6^{ème} fois, comme chaque année, nous vous proposons une journée à Paris le samedi 1^{er} décembre. Un car vous emmènera de Rosel-Lasson à Paris où vous disposerez de votre temps comme vous l'entendez (visites, shopping de Noël....)

Le Comité

Michel POUTARAUD nous a quittés

« Je suis père et maire » disait souvent Michel Poutaraud.

Michel s'installe à Rosel avec sa famille en 1974. Le 26 mars 1977, il est élu maire de la commune.

Des projets? Il en a.

Dès juillet 1977, il met « sur rail » le comité de jumelage dont la chartre est signée le 23 septembre 1979. Cet événement est marqué par une grande fête à Rosel à laquelle participent plus de 200 personnes dont 53 anglais.

Michel est effectivement « le père » du jumelage.

Nous lui devons aussi :

En 1979, les noms des rues de Rosel

En 1981, la refonte d'une cloche à Villedieu suivie d'une bénédiction en septembre

En 1982, la mise en place de la nouvelle cloche suivie de la réfection du clocher et du beffroi et l'installation du téléphone à la mairie (grand progrès !)

En 1983, la restauration de la chapelle basse et l'acquisition de l'orgue de l'église.

Michel: « nous n'avons évoqué que quelques unes de tes réalisations de maire. Tu ne nous en voudras pas, n'est-ce pas ! » Tu nous as quittés le 15 février 2007. Nous ne t'oublions pas. »

DATES A RETENIR

COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL

FOIRE AUX GRENIERS:
dimanche 2 septembre 2007

3€ en extérieur, 4€ à l'intérieur ; Buvette, grillades, frites sur place

Inscriptions et renseignements:

Marie-Jo LUCAS au 02 31 08 47 02
Emmanuel MENEZ au 02 31 73 10 23

ASSOCIATION VALLEE DE LA MUE

L'Association Vallée de la Mue a présenté son spectacle de fin d'année le dimanche 24 juin, au Centre d'Animation de Lasson-Rosel, animé par « l'harmonie de Troarn-Argences »

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se tiendront le samedi 8 septembre à partir de 14h00 au Centre d'Animation de Lasson-Rosel.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Igor VAUTIER : 02.31.26.02.26.
- Catherine LEMESNAGER : 02.31.80.77.25.
- Philippe GIRARD : 02.31.74.09.17.

SOIREE PRESBYTERE

MARDI 9 OCTOBRE 2007 À 20H30

"LES VINS MOELLEUX ET LIQUOREUX"

VINIFICATION-DÉGUSTATION-ACCORD METS-VIN

AVEC JOHN COLEAUX QUI VOUS PARLERA ÉGALEMENT DE L'IMPLANTATION DES

"TOQUES REBELLES" DANS LE CADRE DES "CAVES DE ROSEL" -

OUVERTURE PRÉVUE POUR SEPTEMBRE 2007

ENCOMBRANTS

Pourquoi les objets encombrants ne sont plus collectés ?

Les dernières directives européennes, reprises ensuite par les autorités françaises, font obligation aux collectivités chargées de l'élimination des déchets ménagers de renforcer le tri sélectif, et d'atteindre 50 % de déchets triés. Cette mesure vise à préserver autant que possible les capacités d'enfouissement actuelles. Le Centre de Esquay sur Seulles qui accueille nos déchets dispose d'une autorisation jusqu'en 2010. Cette autorisation ne sera renouvelée que si les quotas de tris sélectifs sont atteints : les ramassages à domicile des objets encombrants ne permettant pas le tri.